

Hôtel du Gouvernement
Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 72 05
chancellerie@jura.ch

Hôtel du Gouvernement – rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont

Monsieur le Conseiller fédéral
Albert Rösti
Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
CH-3003 Berne

Par courriel : rtvg@bakom.admin.ch

Delémont, le 18 août 2026

Révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) – Adaptation des catégories tarifaires de la redevance des entreprises

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Gouvernement jurassien a bien reçu votre courrier du 19 juin dernier qui lui demande de participer à la consultation au sujet de la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision.

Il est favorable aux modifications proposées et en profite pour rappeler l'importance des médias de service public et de la redevance pour le canton du Jura et sa couverture médiatique.

En vous remerciant de l'avoir consulté, le Gouvernement jurassien, vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de sa haute considération.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Rosalie Beuret Siess
Présidente




Jean-Baptiste Maître
Chancelier d'État